

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026-027

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITE CONSULTATIF COMMUNAL DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de monsieur Fabien DELVALLET, maire.

Etaient présents :

Fabien DELVALLET,
Maire,

GALLET Florence, BERTRAND Thomas, TUQUET Ingrid, PENZA Cyril, MARTIN Caroline, SOUFFLARD Christopher, BAUDSON Virginie
Adjoints au maire,

HAGUET Pierre-Marie, ROUX Laure, KNEPPER Raymond, DELLAVITE Christophe, BRIAND-LUCAS Audrey, LARTAUD Patrick, JOUSSELIN Alison, BABAKWANZA Babo, RODEZE Nadia, GEORGES Ronald, CARON Amandine, BENAHMED Medhi, GRESSIER Sandrine, LE CLÉGUÉREC Morgane, GENNARINO Stéphane, VANDENBROCK Damien, MERLINAT Aurélie
Conseillers municipaux,

Etaient représentés :

CECCARELLO Sandrine, représentée par DELVALLET Fabien
BAUER Alicia, représentée par LE CLEGUEREC Morgane

Étaient absents :

CECCARELLO Sandrine
BAUER Alicia

Secrétaire de séance : Madame Caroline MARTIN

Date de convocation : 03 avril 2026
Date de l'affichage : 03 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de présents : 25
Nombre de procurations : 2
Nombre de votants : 27

SOUS-PREFECTURE
17 AVR. 2026
60300 SENLIS

La commune de Cires-Lès-Mello dispose d'un Centre de Première Intervention (CPI).

À la suite du renouvellement des conseils municipaux il convient de désigner les représentants de la commune au sein du Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCCSPV).

Le Centre de Première Intervention va organiser les élections des sapeurs-pompiers volontaires, dont le nombre est égal à celui des représentants de l'administration, pour élire leurs représentants (1 représentant des sous-officiers, 1 représentant des caporaux et caporaux-chefs, 1 représentant des sapeurs de 2^{ème} et 1^{ère} classe).

Madame Virginie BAUDSON, 7^{ème} adjoint au maire en charge de la sécurité et de la tranquillité publique assistera aux élections.

Il convient de désigner 3 élus titulaires et 3 élus suppléants.
Ont fait acte de candidature :

Titulaires :
Monsieur Mehdi BENHAMED
Madame Sandrine GRESSIER
Monsieur Stéphane GENNARINO

Suppléants :
Madame Sandrine CECCARELLO
Madame Laure ROUX
Madame Alicia BAUER

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,
Monsieur Christopher SOUFFLARD et Madame Virginie BAUDSON ne prennent pas part au vote étant sapeurs-pompiers volontaires sur la commune.

DESIGNE pour représenter la commune au sein du Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires les élus suivants :

Titulaires :
Monsieur Mehdi BENHAMED
Madame Sandrine GRESSIER
Monsieur Stéphane GENNARINO

Suppléants :
Madame Sandrine CECCARELLO
Madame Laure ROUX
Madame Alicia BAUER

La secrétaire de séance,

Caroline MARTIN



Fait, délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le maire de Cires-lès-Mello,

Fabien DELVALLET
Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission en sous-préfecture
Et de la publication le